

## **POURQUOI C'EST AUX SENIORS ET PAS AUX JEUNES DE FINANCER LA DÉPENDANCE**

*TRIBUNE- Deux experts, Bertrand Martinot et Mickael Berrebi (SIACI Saint Honoré), estiment que les retraités sont moins affectés par la crise que les actifs, et à fortiori les jeunes. Le fardeau financier de la dépendance doit épargner ces derniers.*

"La pandémie a remis au premier rang du débat public la question des inégalités, que la crise aurait accrues, ou du moins présentées sous un jour nouveau : inégalités des conditions de travail, inégalités scolaires, inégalités des rémunérations, inégalités hommes-femmes, inégalités de logement, inégalités territoriales... Il est bien dommage, dans ce contexte de chasse aux inégalités, que la question essentielle de l'équité intergénérationnelle ne soit pas posée. La crise économique est en effet en passe de creuser silencieusement les inégalités intergénérationnelles. Nous savions déjà que la France se distinguait des autres pays de l'OCDE par son niveau de cotisations retraite élevé. Nous savions déjà que le revenu par tête des retraités était supérieur à celui des actifs. Nous connaissions déjà l'ampleur des inégalités de patrimoine, tellement supérieures à celle des revenus d'activité, qui ont - par nature ! - une forte composante générationnelle.

### **LA CRISE ACCROIT L'INÉGALITÉ**

Les caractéristiques de la récession actuelle causée, rappelons-le, par la prise "quoi qu'il en coûte" de mesures sanitaires dont le principal effet est de protéger la vie de nos aînés, risquent bien d'accentuer ces phénomènes dans des proportions inédites. Ce sont bien les actifs, singulièrement ceux du secteur privé, qui vont subir à court terme une envolée sans précédent du chômage, et des baisses substantielles et durables de revenus, tandis que les jeunes entrants sur le marché du travail risquent de se heurter à un marché atone.

L'écart entre retraités et actif s'accroît

Les retraités, quant à eux, bénéficiant de pensions indexées sur les prix, devraient voir leur pouvoir d'achat préservé. D'ores et déjà, dans un « point de situation »

Récent, le Conseil d'orientation des retraites prévoit un accroissement de l'écart des revenus entre actifs et retraités, qui passerait de 5 à 10 % dès cette année au profit des seconds. Nous pensons que ce mouvement devrait encore s'amplifier. D'une part, les efforts financiers massifs, et sans doute nécessaires, pour améliorer la prise en charge de la dépendance et revaloriser les salaires dans ce secteur vont, à système inchangé, peser plus que proportionnellement sur les revenus des

Actifs. D'autre part, la politique monétaire de taux d'intérêt zéro risque fort, comme lors de la crise de 2008-2009, de doper le prix des actifs, amenant les inégalités de patrimoine, en grande partie intergénérationnelles, à des niveaux inédits.

### **AU DELÀ DE L'URGENCE**

C'est pourquoi nos politiques publiques doivent absolument prendre en compte cette dimension et contribuer à limiter l'accroissement de ces inégalités plutôt que de les creuser. De ce point de vue, l'accent mis par le gouvernement sur l'emploi des jeunes (soutien à l'apprentissage, soutien au revenu des étudiants, soutien à l'embauche des jeunes) est certainement bienvenu, tant les jeunes sont, parmi les actifs, la catégorie qui va le plus gravement et le plus durablement souffrir

de la crise. Pour autant, il convient d'aller au-delà de ces mesures d'urgence et de repenser une partie de notre système de prélèvements et de redistribution à l'aune de cette réalité. La question de la dépendance et de son financement pourrait en fournir une illustration.

## AUX RETRAITÉS DE FINANCER LA DÉPENDANCE

Au moins deux pistes pourraient être étudiées. La première consisterait à considérer la question de la dépendance comme une solidarité générationnelle non pas entre les actifs et des retraités pris comme un ensemble homogène, mais plutôt comme une solidarité entre les retraités autonomes et les retraités dépendants. Au système hérité de la Libération bâti autour du principe d'une retraite très courte, où la dépendance n'était pas un enjeu financier majeur, et où les actifs devaient inévitablement financer l'ensemble des ressources des inactifs âgés, nous devons substituer un principe nouveau : "les actifs financent les retraites, les retraités financent la dépendance". Ce principe devrait présider à l'architecture d'un "risque dépendance" sur lequel s'engage aujourd'hui le gouvernement.

## UN PRODUIT D'ÉPARGNE DÉPENDANCE

La seconde proposition consisterait à créer un produit d'assurance privé, individuel ou collectif, fiscalement attractif, et à destination des actifs et des retraités. A l'instar du plan d'épargne retraite (PER), unique et portable, ce produit permettrait de responsabiliser chaque épargnant face au risque de dépendance, tout en bénéficiant du concours de l'entreprise. Le capital constitué au long de sa carrière et de sa retraite serait disponible en cas de dépendance, ou bien à partir d'un certain âge, par exemple 85 ans. Là encore, on pourrait imaginer une incitation fiscale particulièrement attractive pour les plus jeunes.

Ces propositions sont bien sûr encore à affiner, et ne répondent que partiellement à la question du financement de la dépendance. Mais à travers elles, il est question de réfléchir sans tabous à de nouveaux fléchages des flux financiers entre les générations."

*Par Challenges le 26.11.2020 à 14h59*

*Bertrand Martinot, est Directeur du Conseil en Formation et Développement des compétences chez SIACI Saint Honoré et Mickael Berrebi, directeur du S2H Institute (Groupe SIACI Saint Honoré).*

*Le premier a été conseiller social de Nicolas Sarkozy à l'Élysée,*

*le second, actuaire et économiste est l'auteur plusieurs ouvrages dont L'avenir de notre liberté (éditions Eyrolles) co-écrit avec Jean-Hervé Lorenzi.*